

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU BUREAU NATIONAL du 14 Novembre 2008 à 10h

Membres présents :

Pascal FOURTOUL, Président
Jean-Paul VOGEL, Vice président
Jean-François DAUVERGNE, Trésorier
Patrice BRETON, secrétaire
Laurence BADEL
Michel BIRÉ
Martine POIROT
Philippe PASQUET, délégué régional Aquitaine
Jacques BOUYAT, délégué régional Bretagne
Mathieu CHARTRON, délégué régional Franche-Comté
Dominique GARNIER, délégué régional Pays de Loire
Patrick COUÉ, délégué régional Poitou-Charente
Frédéric PIN, délégué régional Rhône-Alpes

Membres excusés :

Patricia VERGUIN, trésorière adjointe
Patrick PHULPIN

Assistaient :

Marion-Alice PARAILLOUS, ADCF
Laurence ANGLEYS, chargée du partenariat
Marie-Agnès DUROT, assistante du Président

Le Président fait le point sur les délégations régionales ; il manque des délégués dans de nombreuses régions. Des contacts ont été pris dont il ressort :

Etienne CUNY, pour la délégation Alsace, DGS de la CC de Saint Amarin
Hervé BOULLE, pour la délégation Languedoc-Roussillon, DGA de la CC de Beaucaire
Jean-Charles de BELLY, pour la délégation Lorraine, DGS de la CC des trois Vallées
Pour couvrir les manques, les délégations seront proposées à :
pour la délégation Midi-Pyrénées, Odette ROLAND-GASTOU, DGA de la CC du Muret, in,
pour la délégation Champagne-Ardenne, Claude WALLENDORF, DGS de la CC Ardennes Rive
de Meuse,
pour la délégation Limousin, Marie-Noëlle ANDURU, DGS de la CC Val de Vienne.
Il reste à trouver des délégués pour les régions Bourgogne et Ile de France.

Dans la mesure du possible, les réunions auront lieu en alternance les mercredis et vendredis, sur un rythme bimestriel. le calendrier sera établi et diffusé.

La prochaine réunion est fixée au Jeudi 15 janvier 2009 à 14h, après les vœux de l'ADCF.

1- Programme d'activités de la fin 2008 et 2009 :

Au Salon des Maires, le 26 novembre à 9h30, nous sommes accueillis sur le stand RTE, le thème de la réunion est modifié : « Situation des Communautés : serons-nous contraints de passer à la

fiscalité mixte », avec Michel KLOPFER du cabinet éponyme, Claire DELPECH de l'ADCF et Estelle GRENIER, Présidente de la CC du Fécampois.

A 11h30, nous aurons une rencontre avec le DGA de RTE.

Au Entretiens territoriaux de Strasbourg, en décembre, nous devons mettre en place une rencontre de l'ADGCF mais cela ne sera pas possible en raison des indisponibilités. Nous avons un engagement sur un atelier avec RTE le 3 décembre sur le thème « Changement climatique et sécurité d'approvisionnement énergétique : la production décentralisée est-elle une solution ? ». Le débat partenarial proposé par RTE fera intervenir un directeur général des services d'une communauté, un représentant de RTE, un producteur d'énergie et un expert.

Nous sommes aussi invités par le CNFPT à une rencontre sur le FMPE.

Les thèmes des rencontres nationales en 2009 sont à trouver. Nous devons les coordonner avec les journées organisées par l'ADCF, pour éviter d'être concurrence.

L'ADCF souhaite une implication de l'ADGCF dans le Club des Agglos. Pour les journées, nous pouvons aussi proposer des thèmes.

Attention à ne pas intéresser que les agglomérations ; la césure entre CC et CA est de moins en moins large et il existe un rapprochement des problématiques. Le Club des Agglos a été créé pour traiter des problèmes spécifiques au niveau technique.

Ce problème de la division n'est pas entre CC et CA mais plutôt entre urbain et rural, dans les compétences des communautés. Cela se pose autant au niveau des élus que des DG.

Pour le 1^{er} semestre 2009, nous prévoyons deux rencontres nationales.

Certains thèmes pourront être reversés vers le niveau régional, comme la gestion des déchets. Il faut être présent en tant que partenaire local dans les forums de l'ADCF en région, qui ne concernent pas que les élus. Il faut créer un couple régional entre élus et DG.

L'ADCF attend de nous un niveau d'expertise mais il nous faut savoir répondre rapidement aux sollicitations ; c'est à nous de faire notre place. Il nous faudra formaliser les relations entre les deux associations.

Quelle peut être l'apport de l'association des directeurs ? L'ADGCF est l'interlocuteur par laquelle peut transiter les questions, si besoin.

Il nous faut aussi nous emparer des questions dans l'actualité, comme la réforme des collectivités.

Nous devons aussi parler des questions catégorielles (sur le seuil de 10 000 habitantes par exemple). Nous devons nous appuyer sur nos relations avec la DGCL, dont Patrick COUÉ est chargé. Il nous faut avoir des positions très fermes et indépendantes. Si nous pouvons souhaiter une conférence catégorielle pour les cadres A, nous avons aussi des spécificités en défense de l'intercommunalité, sur le statut comme sur les institutions. L'intercommunalité s'est constituée avec des militants, tant au niveau des élus que des dirigeants, mais aujourd'hui se met en place une porosité entre communes et intercommunalités. Nous sommes passés de l'aire des développeurs à l'aire des managers ; l'association doit être dans les deux dimensions. Il existe des sujets transversaux concernant tous les directeurs généraux mais le syndicat des DG ne sera pas forcément un défenseur de l'intercommunalité. Nous proposons une ouverture de l'association à des cadres et des personnes intéressées, dans un collège spécifique. Nous devons aller vers des dirigeants sur les territoires, ce qui constitue un débat de fond. Cela peut aussi concerner les dirigeants retraités.

Pour commencer, nous pouvons inviter les DG des communes intéressés dans le cadre des activités régionales.

Université d'été :

Ce rendez-vous est à préparer longtemps à l'avance. nous avons une invitation au Grand Bornand, en Haute Savoie.

Le Bureau décide de retenir les dates des mardi 7 et mercredi 8 juillet 2009.

Ce moment peut être un moment de mobilisation de l'association pour organiser son assemblée générale. Nous envisageons un changement de nom : une interrogation sera faite par mail.

Le thème proposé est : « Capacité de l'intercommunalité à construire un projet de territoire, avec les communes et les autres institutions » ; en abordant la question de la méthodologie d'élaboration et de mise en œuvre. Une autre question est « Comment travailler la notion de proximité dans un projet de territoire ».

Un groupe de travail sera mis en place en janvier pour la préparation ; il faudra faire attention aux différences entre CA et CC, quant aux conséquences sur la définition des compétences.

Journées nationales :

- mercredi 04 février à Paris, avec la DGCL : « La réforme institutionnelle » sur le projet de loi de la réforme. *Responsable : Patrick COUÉ*, interlocuteur privilégié auprès de la DGCL
- jeudi 26 mars à Pompey (Meurthe et Moselle) : « La certification des parcs d'activités et le système de management environnemental ». *Responsable : Martine POIROT*.

Comité pour une réforme des collectivités locales

Après sollicitation d'André VALLINI, député de l'Isère et membre de la commission Balladur, le Bureau décide d'apporter une contribution sous forme d'une participation à la réflexion. Le Président Pascal FOURTOUL rédigera une proposition sommaire qui sera envoyée par courriel aux membres du Bureau pour la compléter et l'argumenter. La synthèse sera validée par le Bureau et envoyée à la commission.

2- Évolutions statutaires de l'association :

Nous prévoyons un toilettage de nos statuts.

Jean-Paul VOGEL propose quatre thèmes à examiner de près :

- l'ouverture de l'association à des dirigeants ayant été dans l'intercommunalité et aux DGS et DGA communaux intéressés dans un deuxième collège.
- une meilleure définition des rôles des délégués régionaux, avec la question des moyens à définir. nous pouvons aussi envisager un niveau interrégional ;
- l'inscription de la présence des délégués régionaux dans un conseil d'administration ou dans un bureau élargi ;
- la cotisation comprenant deux parts, l'une pour le fonctionnement, l'autre part est fonctionnelle pour la protection juridique de l'adhérent, c'est à inscrire dans les statuts.

Un groupe de travail sera constitué pour étudier la rédaction et l'ouverture proposée d'un collège de membres associés.

3- Accueil de Nicolas PORTIER, délégué général de l'ADCF :

Il exprime le souhait que l'ADGCF soit l'interlocuteur technique de l'ADCF, comme l'association le souhaite aussi.

Pour l'ADCF, il y a à gérer la montée en puissance de l'intercommunalité, par le nombre de communautés adhérentes, et au niveau de l'expertise. L'ADCF doit se faire reconnaître comme interlocuteur indispensable auprès du gouvernement et des assemblées. Il faut renforcer notre expertise. L'ADCF doit aussi continuer son développement régional.

L'association a une réflexion sur le développement de son expertise, et éviter les doublons. Il existe un problème de charge de travail, par exemple pour les consultations du comité pour l'évaluation des normes, soit environ 1 000 textes par an.

Il faut aussi éviter les télescopages entre l'ADCF et l'ADGCF, surtout en région. La mise en place d'un lien organique prendra la forme d'un représentant de l'ADGCF dans le CA de l'ADCF.

L'ADCF propose aussi la création de commissions ou de groupes de travail mixtes entre élus et DG :

- Nous devons arriver à créer des binômes élus / DG au niveau régional pour mieux exister, en particulier vis-à-vis des régions et des départements.
- Il faut coordonner les thèmes et les dates pour les manifestations nationales et régionales.
- Il faut éviter les interventions multiples et concurrentes pour faire valider la représentation intercommunales ; il faut coordonner nos expressions vis à vis de nos interlocuteurs et même de nos adhérents.

Nous devons aussi constituer des réseaux techniques sur des sujets précis, par exemple sur le logement ou les finances.

4- Prochaines réunions du Bureau :

Jeu­di 15 jan­vier de 14h30 à 16h30 :

Invité : Jean-Jacques URVOAS, député du Finistère.

thème : Rapport sur la clarification des compétences de collectivités territoriales. *Responsable* :
Jacques BOUYAT.
De 16h30 à 17h30 : Points divers.